



N°415

du 26
Juillet
2011



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

VIOLENCES

La vie des hommes en société est basée sur quelques principes simples: la soumission à la règle de droit votée par les représentants de la Nation, le refus de l'utilisation de la violence privée, le respect de toutes les opinions.

Pourtant notre époque est marquée par la montée des extrémismes au nom desquels certains groupes refusent à d'autres le droit à l'existence.

On a beaucoup insisté dans ces dernières années sur la montée du fondamentalisme islamique dont les événements du 19 septembre aux Etats-Unis furent la terrible illustration. L'attentat qui vient d'avoir lieu en Norvège est le premier acte d'une contre révolution droitiste conduite par un fanatique qui voudrait combattre la dissolution des unités nationales européennes.

Il convient de combattre les extrémistes de toutes les sortes pour que nos sociétés démocratiques ne soient pas polluées par le terreau de la terreur.

Responsabilité de l'Etat, des étudiants et des parents dans le Supérieur

Aharh Kpessou Mongo ouvre le débat de la qualité et du prix dans le système LMD

Sur les principaux
marchés de Lomé

**Le maïs en
grains crus
défie l'ANSAT**

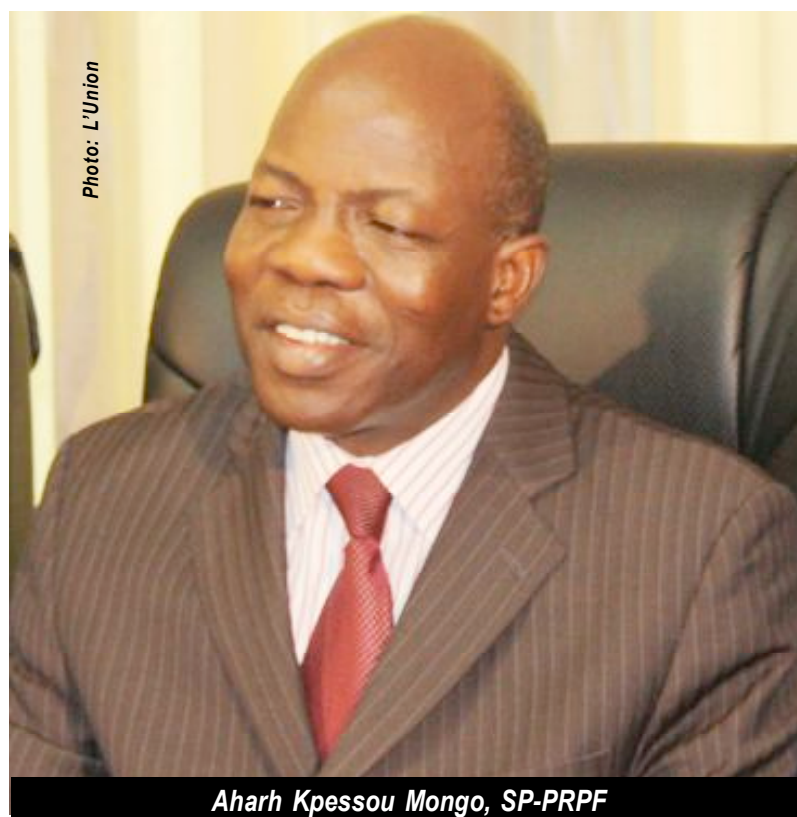


Photo: L'Union

Aharh Kpessou Mongo, SP-PRPF

Assistance aux
prévenus démunis

**Les avocats disent
attendre l'aide
juridictionnelle
depuis 2009**

Pour ses oeuvres communautaires

**Le JEM organise un grand
gala de Football avec les
anciennes gloires ce samedi**

Luc Metdepenningen, Représentant de Brussels Airlines à Lomé

**«Brussels Airlines est
arrivée pour rester»**

Interview
Exclusive

réalisée par Eric J.

Luc Metdepenningen, Représentant de Brussels Airlines à Lomé

« *Brussels Airlines est arrivée pour rester* »

Un an déjà que la compagnie aérienne belge Brussels Airlines dessert Lomé. Pour le premier responsable de l'agence de Lomé, M. Luc Metdepenningen, le bilan est encourageant et les perspectives sont prometteuses pour la partie belge qui étudie une troisième fréquence et les voyageurs togolais évalués à près de 90% de l'ensemble de la clientèle togolaise.

L'Union : Monsieur le représentant de la Compagnie Brussels Airlines, déjà un an que vous êtes installés au Togo. Quel bilan faites-vous de votre présence au Togo ?

Luc Metdepenningen : Ça fait un an deux semaines qu'on opère à Lomé, on a ouvert l'agence en Mai 2010. On a commencé à voler le 5 juillet 2010 et quand on regarde le bilan, on ne peut être que très content parce que, avant l'ouverture de Lomé, on avait prévu un certain nombre de passagers pendant la première année des opérations. Si on fait les comptes maintenant après une année, on se rend compte que le nombre de passagers a dépassé nos attentes.

Quand j'ai fait ma première mission à Lomé en 2010, j'ai constaté qu'il y avait une grande nostalgie au sein de la population à propos de la disparition de la Compagnie belge Sabena qui a déposé son bilan en novembre 2001. Depuis lors, il n'y a plus eu une compagnie qui rallie Lomé et Bruxelles. Nous, nous sommes arrivés après neuf ans. Si on n'est pas Sabena -qui était une

compagnie étatique- on a remarqué que les togolais s'identifient toujours à Sabena à travers Brussels Airlines, une compagnie privée. Aux yeux des togolais, on représente la grande compagnie belge qui a eu une grande histoire au Togo.

Quand on prend la totalité de nos clients, la majorité est Togolaise, parce qu'il y a énormément de Togolais qui vivent en Belgique, aussi bien en France, en Allemagne et dans le reste de l'Europe. Surtout nous avons une masse des hommes et femmes d'affaires togolais qui louent le service de Brussels Airlines pour se rendre en Europe et vers d'autres destinations de l'Amérique pour des études. Voilà ce qui regroupe les 90% de notre clientèle. Evidemment, nous avons aussi les Européens qui vivent au Togo ; ça a été toujours le cas pour la Sabena. Brussels Airlines est une compagnie pour les africains qui vivent en Afrique et en Europe et qui veulent avoir un lien sûr et régulier entre l'Afrique et l'Europe.

La compagnie a fait un peu de profit malgré les soucis aériens que nous avons eu, les volcans, la crise

économique en 2010 ; la compagnie est saine.

Un bilan enviable donc. Mais alors, quelles sont les projections de votre représentation togolaise ?

Brussels Airlines est une Compagnie ambitieuse. Nous avons ouvert aussi nos agences à Ouagadougou, Cotonou, Accra et bientôt Bamako. Je crois que la stratégie de la compagnie est vraiment axée sur l'Afrique. Quand au marché togolais, nous sommes en train de voir avec beaucoup d'intérêt si à mi-terme on peut augmenter les fréquences. A présent, c'est deux fréquences par semaines, les lundis et vendredis. Mais, si le marché togolais pouvait soutenir une troisième fréquence, on n'hésiterait pas à le faire aussi. Cela dépendra évidemment d'un choix au niveau de notre réseau. Mais, si je regarde le chiffre que rapporte le Togo pour le réseau, on finira par augmenter la fréquence. Je vois que le marché togolais demande aussi cela car, il se développe de plus en plus.

Plus de fréquences veut dire un meilleur produit, une flexibilité pour



Photo: L'Union

les clients. Brussels Airlines est une compagnie privée. Avant de prendre une telle décision, on regarde nos comptes pour en juger la rentabilité. On fait beaucoup d'études, c'est pour cela qu'on a hésité avant d'ouvrir l'escale. Vous savez que Brussels Airlines a repris le flambeau de Sabena, il y a de cela 4 mois en Afrique, Lomé est ouvert en 2010, ça veut dire que chaque pas que nous faisons s'effectue après de longues études.

N'avez-vous pas peur de la concurrence des autres compagnies européennes qui desservent l'Afrique?

Bien sûr que toutes les

compagnies européennes cherchent à aller partout dans le monde où il y a des opportunités. Mais en même temps, le plus important c'est d'offrir un meilleur service et d'avoir la confiance des voyageurs. Vous savez, dans notre métier, il y a beaucoup d'opportunistes qui se lancent quelque part et après quand ils se rendent compte que ce n'est pas viable, arrêtent les opérations. Voilà pourquoi, je dis que nous avons commencé une aventure et que c'est une aventure qui va, qui ne va pas s'arrêter. C'est pour cela d'ailleurs qu'on a fêté avec beaucoup d'effort notre premier anniversaire à Lomé. C'est pour vous dire que nous sommes là

pour rester.

La concurrence est là, et quand on prend le cas de la compagnie libyenne Afreequeeya qui a disparu à cause des événements politiques en Libye, et que nous regrettons d'ailleurs, ça montre que, dans l'aviation, toute compagnie est fragile et n'est pas forcément à l'abri. L'important c'est que Brussels Airlines est là et y restera. Et quand vous louez notre service vous êtes assurés de votre retour.

Vos tarifs sont-ils bien supportés par vos clients, surtout togolais?

Bien sûr, c'est pour cela que moi je dis toujours que le premier qui a profité à l'arrivée de Brussels Airlines ce sont les togolais, parce que avant, il y avait eu une seule compagnie qui desservait l'Europe et si on est deux maintenant ça veut dire qu'on rentre dans un régime de concurrence qui fait baisser les tarifs. Et dès qu'on est arrivé, on a commencé avec des prix de 400.000F TTC à l'époque, c'était en haute saison. Celui qui gagne le plus avec l'arrivée de Brussels Airlines, c'est le Togo.



COMMUNIQUE DE TOGO TELECOM

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTÈLE QU'EN RAISON DES TRAVAUX DE REFECTION DES ROUTES DANS LES VILLES DE LOME ET DE L'INTERIEUR DU PAYS ET CE, MALGRE TOUTES LES DISPOSITIONS PRISES, LE RESEAU TELEPHONIQUE ET INTERNET RISQUENT DE SUBIR PAR MOMENT DES PERTURBATIONS.

TOGO TELECOM VOUS PRÉSENTE D'ORES ET DÉJÀ SES EXCUSES POUR LES DÉSAGRÉMENTS QUE VOUS POUVEZ SUBIR ET VOUS INFORME LE CAS ECHEANT, D'APPELER LE 119, NUMÉRO GRATUIT DEPUIS LE RÉSEAU TOGO TELECOM.

LA DIRECTION GENERALE

Assistance aux prévenus démunis

Les avocats disent attendre l'aide juridictionnelle depuis 2009

Sylvestre D.

La longue attente a été révélée, la semaine dernière, dans le cadre de la tenue actuelle des audiences de la Cour d'assises de Lomé. Sur les antennes de la télévision nationale (TVT), l'avocat Jil-Benoît Afangbédjé expliquait les contours de la pratique d'un avocat commis d'office par l'Etat pour assister des prévenus. Et de lâcher, au détour de la réponse sur celui qui doit payer les honoraires de l'avocat commis, que l'aide juridictionnelle est toujours attendue depuis qu'elle a été annoncée. Et ce, depuis 2009 et surtout depuis qu'elle existe dans des textes de la République. Autrement, la couleur de l'argent promis n'est pas vue à ce jour.

Pourtant, la bonne nouvelle a subi deux grandes phases. Donnant le coup d'envoi, le 11 décembre 2009 à Lomé, au 24^{ème} congrès de la Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune (CIB), et devant la quarantaine de pays membres d'Afrique, d'Europe et d'Amérique, le président Faure Gnassingbé avait mis l'eau à la bouche en annonçant la création d'un Fonds d'aide juridictionnel destiné à soutenir les personnes démunies face à la justice. « J'ai le



Faure Gnassingbé, au micro, lors de l'annonce en 2009

plaisir de vous informer que le gouvernement togolais a décidé de créer ce Fonds d'une dotation provisoire de 250 millions et dont la gestion sera confiée au barreau du Togo. Il appartiendra au barreau togolais de veiller à ce que les justiciables démunis qui s'adresseront à lui puissent bénéficier, sans aucune distinction, de cette aide juridictionnelle », déclarait-il en substance. A l'époque, L'UNION écrivait qu'il restera qu'une mesure, soit-elle législative, vienne guider tout cela parce qu'il faut des critères précis pour identifier celui qui est un vrai

démuni et qu'il est nécessaire d'aider, après qu'il ait préalablement sollicité l'ordre des avocats. La même lecture était faite par le barreau togolais. « Le combat pour l'aide juridictionnelle doit être celui de la Conférence Internationale des Barreaux (CIB). Notre but doit être l'aide juridictionnelle », déclarait à juste titre le bâtonnier de l'époque de l'Ordre des avocats du Togo, Me Alexis Aquereburu, invitant tous les praticiens du droit à une solidarité vis-à-vis des justiciables.

Le second temps fort qui devra marquer la marche vers l'aide

juridictionnelle a été son inscription dans la loi de finances, gestion 2011. Ainsi, le même montant de 250 millions de francs Cfa est prévu pour l'assistance juridictionnelle aux prévenus démunis aux fins d'accélérer les procédures, clarifier la situation floue de certains détenus et réduire considérablement leur nombre pléthorique. A ceci s'ajoute la prévision de près de 330 millions de francs Cfa pour leur alimentation, tout comme en 2010.

Traditionnellement, par faute de moyens financiers, des citoyens sont repoussés dans leurs droits. Parce qu'il faudra se payer les services d'un cabinet. Ce qui justifie les audiences foraines organisées de temps en temps par le barreau togolais à l'occasion de quelques événements. Idem pour la magistrature nationale. L'aide juridictionnelle devra servir à payer les honoraires d'avocat, tout aussi liquidés car n'étant pas facturés à leur juste valeur. Son manque crée des déséquilibres sociaux.

Entre-temps, l'ancien ministre de la Justice y était allé de sa touche, le 16 janvier dernier, en réitérant que les détenus sans ressources, allaient bénéficier de l'aide juridictionnelle gratuite.

Pour ses oeuvres communautaires Le JEM organise un grand gala de Football avec les anciennes gloires ce samedi

Un grand gala de football entre les anciennes gloires du football togolais et une sélection internationale de prestige va se dérouler le samedi 30 juillet prochain au Stade de Kégué. Ce gala qui se joue sous le haut patronage de Son Excellence Faure Gnassingbé est une initiative de Jeunesse en Mouvement (JEM), une association qui œuvre pour l'épanouissement de la jeunesse togolaise.

« C'est un gala qui est destiné à recueillir des fonds pour les œuvres caritatives de l'association Jeunesse en Mouvement, mais également à offrir au public sportif togolais un moment de plaisir et de rencontre avec des grands du football africain et mondial », indiquent les organisateurs.

Et de grands noms, le public en aura pour ses yeux. Patrick M'Boma, Patrick Colleter, Lamine Sakho, Cyril Domoraud, Pascal Chimbona, Franck Sylvestre, Laurent Robert, Oséi Kuffor, Georges Weah, Augustine Okocha, Daniel Amokachi, Alain Gouamené, Kalusha Bualya, Byll Tchato, Pierre Womé et Olivier Tebily feront le déplacement de Lomé pour partager quelques moments avec les Togolais.

Côté togolais, on retrouve des joueurs comme Amegan Didier, Tchédre Napo, Agbobli Atayi Amavi, Venace Combé, Ouadja Lantam, Amétépé Médard, Ayih Richard, Yérima Nasser, Kouma Isidore, N'Soudjin Kossi, Kissimbo Ayité, Ametokodo Messan, Doté Franck, Doté Jérôme, Agbavon Paul, Adame Adebé, Akoto Komlan, Djima Oyawolé, Olufadé Adekamni et Beauvi.

Les organisateurs prévoient une conférence de presse au cours de laquelle ces anciennes gloires pourront échanger avec les journalistes sportifs.

Responsabilité de l'Etat, des étudiants et des parents dans le Supérieur

Aharh Kpessou Mongo ouvre le débat de la qualité et du prix dans le système LMD

Tout de go, on peut craindre qu'il s'attire la colère inutile de ceux qui ne veulent rien entendre. Mais il faut, un jour, poser les vraies questions. L'année universitaire finissante a été fort mouvementée. La prochaine le sera encore plus, car les nouveaux bacheliers vont gonfler le pléthorique effectif et l'Etat n'aura pas les moyens de les mettre à l'aise. Entre les deux, absence d'eau potable pour les besoins des étudiants, odeur pestilente des lieux, murs délabrés, ramassage des ordures non assuré. Une bombe en ébullition, surtout avec le LMD, ce fameux système qui a aussi manqué de communication envers les étudiants et leurs parents en termes de ses nouvelles exigences et responsabilités. Aharh Kpessou Mongo, Secrétaire permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers (SP-PRPF) au ministère de l'Economie et des finances, entend susciter le débat. En toute objectivité. Il a «fui» l'université de Lomé, mais encadre les étudiants de l'Ecole nationale d'administration. Il a été Gouverneur suppléant au FMI. Lecture.

REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU TOGO : LE SYSTEME LMD

Après des semaines de grève des étudiants de l'Université de Lomé (UL), suivies de la fermeture de cette Université, des discussions entre le Gouvernement et les syndicats des étudiants ont abouti à un accord et les cours ont repris. Les revendications des étudiants portaient sur le système Licence-Master-Doctorat (LMD) entre autres, et les examens de rattrapage. Est-ce que cet accord règle définitivement les problèmes liés au système LMD? La jeunesse et sa formation étant au cœur de la politique du Gouvernement et des parents, nous nous proposons d'ouvrir un débat au-delà des positions des protagonistes (étudiants et professeurs).

C'est quoi le système LMD par rapport à l'ancien système de formation universitaire? Le Togo peut-il rester en dehors de ce système nord-américain désormais appliqué en Occident, en Asie puis en Afrique? Si non,

quels sont les vrais défis à relever pour une meilleure mise en œuvre de ce système au Togo?

Les étudiants togolais sont inquiets et désorientés face à un système nouveau qu'ils ne maîtrisent pas. Il en est de même pour leurs parents en raison surtout d'un déficit de communication. Ce problème doit aller au-delà des clivages politiques traditionnels et les parents, ainsi que la société civile, doivent s'impliquer car, il en va de l'avenir de notre pays et de notre jeunesse.

Il est clair que tout changement conduit à des résistances : 10% des acteurs seront pour et 10% contre, alors que 80% attendent de faire leurs choix et donc il faut tout faire pour convaincre les 80% d'indécis de la nécessité du changement. C'est justement ce qui se passe au niveau des étudiants.

Présentation du système LMD

C'est un système de formation universitaire mis au point en Amérique du Nord (USA,

Canada) et qui met l'accent sur une formation pratique

contrairement à l'ancien système qui est trop théorique. De ce fait, ce système a des exigences car le fondement dudit système est de faire en sorte que tous les étudiants puissent réussir. Ainsi donc, il devrait y avoir un accompagnement spécifique pour les étudiants qui ont un niveau faible, ce qui est contraire à l'ancien système de formation qui est éliminatoire.

A cet effet, la norme UNESCO prévoit un (1) professeur pour trente (30) étudiants ; la norme USA-CANADA : un (1) professeur pour 20 à 25 étudiants. Or, dans nos universités, la situation se présente comme suit : Université de Lomé : un (1) professeur pour 92 étudiants ; et Université de Kara : un (1) professeur pour 130 étudiants. Comme on le constate, il y a un problème de fond qui porte sur les moyens humains et matériels à mettre en œuvre pour la réussite de ce système.

Prenons un exemple dans le domaine de la formation des médecins pour comparer l'ancien système de formation avec le



nouveau. Formation des médecins chirurgiens : trois (3) étapes dans l'opération chirurgicale (simplification caricaturale) : l'étudiant chirurgien doit apprendre à ouvrir, à traiter le mal et à refermer la blessure. Dans l'ancien système, si chaque partie est notée sur 10 points, à l'examen, si l'étudiant a par exemple : 1) 7/10 pour l'ouverture de la partie

malade ; 2) 9/10 pour l'extraction du mal ; et 3) 0/10 pour la fermeture, il a au total 16/30 et donc il aura réussi. Avec le nouveau système, il doit reprendre la dernière partie où il a eu 0/10 ; donc, il doit suivre encore des cours pour maîtriser cette troisième étape puis recomposer. S'il a la moyenne, en ce moment, à ce nouvel examen, il aura réussi.

Donc, il n'y a pas d'examen de rattrapage, comme dans l'ancien système, si le professeur n'a pas repris le cours pour ceux qui n'avaient pas compris. D'où l'importance d'avoir des effectifs d'étudiants réduits.

Comment financer le recrutement des enseignants et les matériels didactiques?

Financement de l'Enseignement Supérieur au Togo

La majorité de nos partenaires financiers refusent de financer l'enseignement supérieur en privilégiant l'enseignement primaire et secondaire. Or, la dynamique de la globalisation dans laquelle s'inscrit le Togo a aussi des exigences en matière de qualité des ressources humaines. Ainsi, un enseignement de qualité est une obligation pour nos pays pour le décollage de nos économies et cela a un coût. Ne disposant pas d'informations sur le coût de formation d'un étudiant à

(suite à la page 4)

Sur les principaux marchés de Lomé

Le maïs en grains crus défie l'ANSAT

Jean Afolabi

En dépit du souci constant des autorités publiques de stabiliser - au mieux de faire baisser - le prix des céréales, principalement le maïs en grains crus sur les marchés, celui-ci vient de franchir la barre des 200 francs Cfa le kilogramme sur les principaux marchés de la capitale. L'Agence nationale pour la sécurité alimentaire au Togo (ANSAT) a beau déverser récemment près 10 mille tonnes de son stock de sécurité de maïs sur le marché, dans le but de contrer la spéculation, le maïs en grains crus est passé de 184 francs le kilo en mars à 210 francs la même mesure en juin à Lomé, d'après la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale. Cette céréale a chuté entre-temps à 177 francs en avril, avant de piquer à 188 en mai. Les ménages ont espoir qu'avec l'approche de la saison des récoltes, on devra observer bientôt une accalmie dans les prix. Soit.

Mais il est très probable que rien ne semble plus arrêter la tomate fraîche locale dite "aklikonvi" dans sa nouvelle ascension. En juin à Lomé, "aklikonvi" a été livrée sur les



Photo: L'Union

marchés à 829 francs le kilogramme. Elle venait des 377 francs le kilo en mars - où on se réjouissait encore de ce niveau - avant de piquer le mois suivant à 532 francs, puis à 755 francs en mai. On se frotte les mains que, par rapport à juin de l'année dernière, en glissement annuel, la tomate locale est encore moins chère contrairement aux 1091 francs. "Aklikonvi", elle donne des frayeurs aux ménages !!

En revanche, la viande de boeuf fraîche avec os observe une pause depuis les trois derniers mois. Et se vend à 1917 francs le kilogramme.

Elle venait même de chuter de 1942 francs de mars. Sauf que par rapport à juin de l'année dernière, elle est légèrement chère par rapport à 1908 francs le kilo. Démarche à peu près similaire pour l'huile végétale locale industrielle qui s'est vendue à 871 francs le litre sur les deux derniers mois. Auparavant, elle venait de faire un saut de 819 francs au prix actuel entre avril et mai. Après avoir quitté 808 francs le litre en mars. Cette huile aussi ne rassure plus en prix, étant plus chère au litre par rapport aux 683 francs de juin 2010. A moins qu'elle ne démontre le contraire.

Ghana

L'inflation en baisse permanente

Le taux d'inflation au Ghana en chute depuis quatre mois consécutifs est passé de 8,90 pour cent en mai à 8,59 pour cent en juin, a annoncé mercredi l'agence des statistiques du Ghana citée par la PANA. Le taux d'inflation est soumis à une courbe descendante depuis plus de 19 mois, variant entre 20,74 pour cent en juin 2009 et 8,58 pour cent en décembre 2010, alors qu'il est resté relativement stable depuis juin 2010, avec des taux

variant entre 8,58 et 9,52 pour cent. Dr Grace Bediako, statisticienne principale du gouvernement, qui a annoncé les chiffres lors d'une conférence de presse à Accra, attribue cette tendance à la baisse observée dans l'inflation des produits alimentaires depuis janvier 2010.

Le taux d'inflation moyen des produits alimentaires est de 2,78 pour cent pour le mois de juin 2011 contre 12,44 pour cent pour les produits non

alimentaires, soit quatre fois le taux d'inflation des produits alimentaires. En revanche, relève Dr Bediako, le taux d'inflation de 14 produits alimentaires importés représente en moyenne deux fois celui des produits alimentaires locaux durant les 11 derniers mois. Parmi les articles importés concernés figurent le riz, la farine de blé, les biscuits, le sucre et les tomates en conserve.

Mali

Assainissement de Bamako

La capitale du Mali connaît une croissance urbaine sans précédent depuis quinze ans. L'urbanisation s'est étendue au-delà de la ville proprement dite, englobant les communes périphériques dans une trame peu ou mal structurée. En mai, le Conseil d'administration de l'Agence française de développement (Afd) a dû approuver l'attribution d'un

financement de 20 millions d'euros (13,1 milliards de francs Cfa), dont une subvention de 1 million d'euros à la République du Mali pour l'assainissement et le développement urbain de Bamako. En 2025, plus de trois millions d'habitants résideront dans l'aire urbaine de Bamako. Le projet vise à améliorer les conditions de vie des habitants de la capitale par la

réalisation d'un programme d'assainissement intégré et le renforcement des capacités de gestion urbaine, avec l'objectif de création d'une agence d'urbanisme. Ses impacts porteront sur la préservation de l'environnement (limitation des rejets sauvages d'eaux usées), l'amélioration de la santé publique et le développement économique du pays.

Responsabilité de l'Etat, des étudiants et des parents dans le Supérieur

Aharh Kpessou Mongo ouvre le débat de la qualité et du prix dans le système LMD

(suite de la page 3)

L'Université de Lomé et celle de Kara, nous allons donner quelques exemples :

- A l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) : les frais d'inscription s'élèvent à 1.500.000 francs CFA par étudiant.

- Dans les Instituts de formation en Brevet de Technicien Supérieur (BTS) : les frais d'inscription se situent entre 600.000 et 800.000 francs CFA par étudiant.

- Dans les Ecoles secondaires privées : les frais d'inscription sont supérieurs ou égaux à 100.000 Francs CFA par élève.

- Dans les Universités de Lomé et celle de Kara : à ce jour, les droits d'inscription s'élèvent à 25.000 par étudiant.

En attendant d'avoir le coût de formation par étudiant dans les universités au Togo, on se pose la question de savoir *quelles devraient être la contribution de l'Etat et celle des parents pour une formation de qualité des étudiants dans nos universités?*

Dans la province canadienne du Nouveau Brunswick, la répartition

des charges de formation universitaire est comme suit : 1) Etat et ses démembrements : 2/3 du coût total de formation ; 2) Etudiant (parent) : 1/3 du coût total de formation. Les meilleurs étudiants démunis reçoivent des bourses d'études comme cela se faisait dans le temps au Togo.

Est-ce que l'Etat a, lui seul, les moyens de recruter les professeurs pour respecter progressivement les ratios de l'UNSECO (1 professeur pour 30 étudiants), sans parler des équipements pédagogiques (bibliothèques, laboratoires, etc.)? Si non, quelle doit être la contribution de l'étudiant, voire des parents. Peut-on avoir une formation de qualité sans y mettre les moyens? La réponse est négative et les exemples cités plus haut prouvent que si nous voulons avoir une formation de qualité pour notre jeunesse, chaque partie (l'Etat et les parents) devra s'engager à y mettre les moyens ; sinon, à terme, nos universités publiques deviendront des universités de seconde zone avec une formation au rabais, c'est-à-dire une formation sans qualité où les étudiants qui sortiraient n'auront

pas d'emploi car nous sommes dans un monde concurrentiel. Dans ce cas, notre pays ne pourra pas faire face à la concurrence sous-régionale, régionale et internationale.

Par exemple, au Canada, les frais de scolarité payés par les étudiants québécois permettent de couvrir le budget de fonctionnement de chacune des universités de la province du Québec. Il en est de même pour les universités de la province d'Ontario. Ceci permet à ces universités d'être viables et compétitives avec un enseignement de qualité leur conférant une place de renom sur le plan international.

Nous souhaitons qu'un débat sans passion s'ouvre entre la Société civile, les Parents des étudiants, les médias, les Partenaires Techniques et Financiers, les syndicats pour que chacun se prononce sur ce que nous voulons pour notre jeunesse dans les années à venir.

Pour avoir la qualité, il faut mettre le prix et ce prix ne viendra pas uniquement des finances publiques (l'Etat).

Cameroun

29 milliards Cfa pour une centrale électrique

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (Bad) a approuvé, le 15 juillet, un prêt de 45 millions d'euros (29,475 milliards de francs Cfa) pour la construction d'une centrale électrique à gaz au Cameroun, pour aider à faire face à la forte demande d'énergie dans le pays. La centrale sera construite à neuf kilomètres à l'intérieur des terres, au nord de la ville côtière de Kribi, au sud du pays, et sera reliée au réseau interconnecté du sud du Cameroun, qui fournit 90 pour cent de la demande totale du pays. La centrale de Kribi fonctionnera à des niveaux de régime plus élevés au cours de la saison sèche. De plus, elle remplacera des centrales thermiques inefficaces, avec pour conséquence une réduction de l'impact sur l'environnement, y compris la baisse des émissions de carbone.

Estimé au coût total de 255,8

millions d'euros, le projet est une co-entreprise entre la République du Cameroun et AES Kribi Holding BV, une filiale d'AES Corporation, est un groupe énergétique basé aux Etats-Unis d'Amérique, actif dans 29 pays à travers le monde, et coté à la Bourse de New York. La compagnie possède et exploite déjà des centrales au Cameroun et au Nigeria.

La nouvelle centrale aidera le Cameroun à répondre à sa croissante demande d'énergie, demande qui a rapidement augmenté au cours des dernières

années en raison de la croissance combinée de l'économie et de l'augmentation démographique. La demande d'électricité a connu une croissance de six pour cent par an au cours des dernières années, et cette croissance devrait se poursuivre au même taux dans l'avenir. En l'absence d'une capacité supplémentaire à court terme, le pays souffrira d'un déficit important d'énergie. En outre, l'accès de la population rurale du pays à l'électricité devrait augmenter, mettant une pression supplémentaire sur l'offre.

Sénégal

Soutien gouvernemental à l'arachide

Fin juin 2011, le Conseil interministériel au Sénégal a approuvé les mesures de soutien appropriées, d'un montant de 25,4 milliards de francs Cfa, destinées à faciliter la conduite du programme agricole 2011-2012. Ces mesures, indiquait le conseil des ministres, portent sur le soutien à la filière arachidière en subventionnant les semences pour un montant de 9 milliards de francs, ainsi que le soutien à la politique de diversification agricole, avec la mise en place de programmes spéciaux. Le soutien à la politique

d'équipement agricole (presses à huile et matériel de traction animale) est porté à hauteur de 1,453 milliard de francs, et la subvention à hauteur de 50% de toutes les formules d'engrais pour un montant de 13,227 milliards de francs. La consolidation de la syndicalisation des producteurs, grâce notamment à une capacité d'intervention accrue en matière d'approvisionnement en intrants et matériels agricoles et une meilleure intégration dans les circuits de commercialisation, sera également appuyée.

SANTE Par Maurille Aféri

Migraine

Prévention de la migraine

Le but des actions préventives est de :

- *réduire l'intensité et la fréquence des crises de migraine, et parfois même, les éliminer;
- *améliorer la qualité de vie des personnes qui ont des migraines importantes;
- *réduire les besoins en médicaments.

Tenir un journal des migraines

Pour prévenir la migraine de façon naturelle, la première étape qui s'impose est de découvrir le ou les éléments qui déclenchent les crises. Pour ce faire, on recommande de tenir un «journal des migraines» où l'on consignera les circonstances entourant l'arrivée de chaque

migraine. Il faudra noter tous les aliments consommés, les symptômes, sa situation psychologique (stress, relaxation après le stress, etc.), les conditions extérieures (lumière vive, bruits, etc.). Consigner aussi toute autre information qui semble pertinente.

Il peut aussi être très utile de noter les petits symptômes, même s'ils semblent anodins, qui précèdent la crise de migraine. En effet, il est plus facile de combattre la migraine si on agit dès l'apparition des symptômes précurseurs. En découvrant les produits ou les

situations qui déclenchent la migraine, beaucoup de gens réussissent à réduire ou à éliminer presque complètement les crises.

Adapter son mode de vie

Le journal aidera à faire les changements nécessaires. Pour bien des migraineux, il est très profitable de réduire son stress, de ne pas sauter de repas, de faire de l'exercice physique et d'avoir des heures de sommeil suffisantes (au moins 6 à 8 heures par nuit) et régulières (se lever et se coucher à la même heure, autant la semaine que la fin de semaine).

(à suivre)

Avec le développement des activités maritimes

De la nécessité d'élever le niveau de qualification des marins

A personnel naviguant qualifié, des conditions de travail adaptées. Face au développement rapide des activités du secteur maritime et l'évolution de la technologie dans la construction des navires de la nouvelle génération, il devient de plus en plus exigeant d'y adapter le niveau du personnel. De plus en plus, le souci pour les autorités togolaises est de faciliter l'embarquement et les conditions de vie des marins du pays, formés aux frais de l'Etat, qui se retrouveraient à bord des navires battant pavillon étranger.

L'idée a fait un long chemin, et le gouvernement s'apprêterait à adhérer à la Convention du travail maritime. Elaboré par l'Organisation internationale du travail (OIT), le texte a été adopté le 7 février 2006 à Genève, en Suisse, par une conférence avec la participation du Togo. Il est, d'après le ministère des Affaires étrangères et de la coopération, l'instrument unique et cohérent qui intègre autant que possible toutes les normes à jour contenues dans les conventions et recommandations actuelles du travail maritime.

D'une manière générale, la Convention du travail maritime énonce clairement que tous les gens de mer ont droit à un lieu de travail sûr et sans danger où les normes de sécurité sont respectées. Cela

s'entend également le droit à des conditions d'emplois équitables, de travail et de vie décentes à bord des navires, le droit à la protection de la santé, aux soins médicaux, à des mesures de bien-être et aux autres formes de protection sociale. La responsabilité incombe à l'Etat membre de veiller à ces droits.

Ce contrôle commence sur les navires battant pavillon du pays, notamment par des inspections régulières, des rapports, des mesures de suivi et l'engagement de poursuites conformément à la législation applicable. Il s'étend par la suite, conformément au droit international, à tout navire autre que celui de l'Etat pavillon, lorsqu'il se trouve dans l'un de ses ports. Le contrôle vise, entre autres, le certificat de travail maritime et la déclaration de conformité du travail maritime.

Il n'est admis à travailler à bord d'un navire toute personne ayant moins de 16 ans. A moins de 18 ans, le marin ne peut faire le travail de nuit – période de 9 heures commençant à minuit au plus tard et se terminant au plus tôt à 15 heures du matin. Aucun marin ne peut travailler à bord d'un navire s'il ne produit un certificat médical attestant qu'il est médicalement apte à exercer ses fonctions. L'accent est mis sur l'ouïe et la vue de l'intéressé, ainsi que la perception



Elliott Ohin, Ministre des Affaires étrangères

des couleurs.

Pour travailler à bord d'un navire, un marin doit avoir suivi une formation, être titulaire d'un certificat de capacité ou être qualifié à un autre titre pour exercer ses fonctions. Mais à la condition d'avoir suivi avec succès une formation à la sécurité individuelle à bord des navires. Ceci étant, l'Etat membre s'assure que les gens de mer puissent avoir accès à un système efficient, adéquat et transparent pour trouver sans frais un emploi à bord d'un navire. Les

services de recrutement et de placement sont appelés à la conformité des normes.

Les conditions d'emploi d'un marin sont définies ou mentionnées dans un contrat rédigé en termes clairs, ayant force obligatoire. Le contrat doit être approuvé par le marin dans des conditions telles que l'intéressé a le loisir d'en examiner les clauses et conditions, de demander conseil à cet égard et de les accepter librement avant de le signer. Le contrat fait clairement

mention du salaire du marin, ou la formule éventuellement utilisée pour le calculer, et versé à des intervalles n'excédant pas un mois. L'Etat membre exige de l'armateur que le marin ait la possibilité de faire parvenir une partie ou l'intégralité de ses rémunérations à sa famille, aux personnes à sa charge ou à ses ayants droits.

Tout Etat membre, ayant adhéré à la Convention, veille à ce qu'il soit assuré aux gens de mer une durée de travail ou de repos réglementée. D'ordinaire, le nombre maximal d'heures de travail ne doit pas dépasser 14 heures par période de 24 heures, ou 72 heures par période de 7 jours. Le nombre minimal d'heures de repos ne doit pas, lui, être inférieur à 10 heures par période de 24 heures, et 77 heures par période de 7 jours. Mais rien dans la présente norme n'affecte le droit du capitaine d'un navire d'exiger d'un marin les heures de travail nécessaire pour assurer la sécurité immédiate du navire, des personnes à bord ou de la cargaison ou pour porter secours à d'autres navires ou aux personnes en détresse en mer jusqu'au retour à une situation normale.

Les gens de mer ont droit à une indemnisation adéquate en cas de lésion, perte ou chômage découlant de la perte du navire ou du

naufage. Elle due devrait être payée pour tous les jours de la période effective de chômage du marin au taux du salaire payable en vertu du contrat d'engagement, mais le montant total de l'indemnité payable à chaque marin pourra être limité à deux mois de salaire.

Pour la sécurité sociale, les branches à choisir pour atteindre progressivement la protection complète sont les soins médicaux, les indemnités de maladies, les prestations de chômage, les prestations de vieillesse, les prestations en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle, les prestations familiales, les prestations de maternité, les prestations d'invalidité et les prestations de survivants. A la ratification, la protection assurée par tout Etat membre, conformément à la règle, doit inclure au moins trois des neuf branches citées plus haut. Elle devrait porter au minimum sur les soins médicaux, les indemnités de maladie et les prestations en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle. L'assurance pourrait se charger des autres.

Si le Togo venait à adhérer et à ratifier la Convention sur le travail maritime de 2006, il devra s'acquitter des responsabilités qui lui incombent à l'égard des navires qui battent son pavillon.

ATHLETISME

Le Togo, 3^e aux 8^e Championnats d'Afrique seniors, région II

Les rideaux sont tombés, dimanche à Ouagadougou, sur les 8^e championnats d'Afrique seniors d'athlétisme de la région II avec une moisson acceptable pour les athlètes togolais qui remportent la 3^e place avec 6 médailles d'or, 4 d'argent et 5 de bronze, derrière le Burkina Faso (12 or, 8 argent et 8 bronze) et le Sénégal (23 médailles dont 8 en or).

Gilles Vevey

Partis à cette compétition avec la ferme volonté d'honorer le nom du Togo en réalisant des performances dans l'optique des Jeux africains de Maputo Mozambique 3-18 septembre 2011 et pour les Jeux Olympiques de 2012, les athlètes togolais ont bien poussé la chansonnette devant des adversaires qui n'avaient aucune intention de se laisser marcher dessus.

C'est E. Tchalim qui ouvrait le bal des médailles pour les athlètes togolais, dès samedi, dans la première demi-journée, en arrachant la médaille d'or au lancer de poids, instaurant par ailleurs un nouveau record national qui passe de 15.00m à 15.80m en l'espace de six semaines.

Au 5000m hommes, Moipah Kombaté et Dalouba Nikabou, après avoir lâché le nigérien Doka Tanimoune à 600m de l'arrivée, se sont disputés les 400 derniers mètres. Il a fallu la photo-finish pour les départager. Tous deux viennent de faire leurs records personnels sur la distance en 14'55".

D'autres togolais à l'instar de Tchendo Malaba au 3000m steeple chez les hommes et d'Atchde Doki au 5000m chez les dames ont rem-



porté l'or.

Au décompte final, le Togo occupe la 3^e place avec 6 médailles en or, 4 d'argent et 5 de bronze, suivi du Bénin, 4 médailles d'or, 2 d'argent et 6 de bronze. La Côte d'Ivoire est classée 5^e avec 3 médailles d'or, 4 d'argent et 3 de bronze, pendant que le Mali s'en

sort avec 2 médailles d'or, 4 d'argent et 3 de bronze, laissant la 7^e place au Niger avec 3 médailles d'argent et 4 de bronze.

160 athlètes venus de la Côte d'Ivoire, Bénin, du Niger, du Sénégal, Togo, Mali et du Burkina Faso se sont mesurés dans 35 disciplines du 22 au 24 juillet dans la capitale

burkinabè. La 9^e édition aura lieu en 2013 au Niger.

A cette compétition, on note l'absence des pays comme, le Ghana, le Nigeria, la Gambie et le Libéria. Une absence qui se justifie, entre autres, par la présence de compétitions dans ces différents pays, selon les organisateurs.

Football/Deux ans de prison pour l'intermédiaire du match Togo Bahreïn

L'organisateur de la rencontre entre le Bahreïn et une fausse sélection de l'équipe nationale du Togo début septembre 2010 à Manama, le Singapourien Wilson Raj Perumal, a été condamné à deux ans de prison ferme et 150.000 euros d'amende par un tribunal finlandais en milieu de semaine dernière, indique la radio française RFI.

La décision ne concerne pas l'affaire du Bahreïn, mais une série de matchs truqués organisés en Finlande entre 2008 à 2011.

La FIFA était sur les traces de Wilson Raj Perumal depuis plusieurs mois avant son arrestation en Finlande en février dernier pour détention de faux passeport, précise RFI.

Perumal qui travaillait depuis plusieurs années avec la Fédération de football du Bahreïn avait organisé, avec la complicité de responsables sportifs togolais, la venue à Manama d'une équipe des Eperviers bidon pour un match amical.

FIFA: Bin Hammam suspendu à vie

L'ancien candidat à la présidence de la FIFA et président de la Confédération asiatique, Mohammed Bin Hammam a été suspendu, samedi, à vie de toute activité se rattachant au football par l'instance internationale.

Le Qatar a été reconnu coupable de corruption suite à une enquête de la FIFA, au sujet d'achat de voix lors de l'élection à la présidence de juin dernier à Trinité et Tobago début mai, avec des enveloppes contenant 40 000 dollars (28 000 euros) rapporte France Football.

Bin Hamman était suspendu provisoirement par la Commission d'Éthique de la FIFA le 29 mai 2011, avec effet immédiat et à l'échelle internationale, de toute activité liée au football (administrative, sportive ou autre), en raison de possibles violations du Code d'éthique de la FIFA relatives à l'imminente élection du Président de la FIFA.

Ne cessant de revendiquer son innocence, Bin Hammam va faire appel de cette décision. "La justice peut l'emporter. Ce sera devant le Tribunal arbitral du sport ou, si nécessaire, devant d'autres cours de justice où l'équité sera respectée", a-t-il écrit sur son blog. Tout en dénonçant une procédure "biaisée" et "inéquitable".

Outre Mohammed Bin Hamman, Debbie Minguell et Jason Sylvester, tous deux officiels de l'Union Caribéenne de Football ont été suspendus un an de toute activité liée au football (administrative, sportive ou autre) au niveau national ou international.

Les togolais et l'internet

Entre drague, frime et quête du savoir

Internet, moyen d'acquisition de connaissances et d'informations, n'est plus uniquement réservé aux adultes. A Lomé, dans les cybercafés, on constate de plus en plus une grande affluence des jeunes pour une utilisation du Net à des fins diverses.

Etonam Sossou

La porte entrouverte, pas un seul bruit, une concentration absolue, dans le cybercafé. Les climatiseurs donnent de l'air à peine plus frais que celui du dehors. Georges, 17 ans, deux écouteurs enfoncés dans les



oreilles, a le regard fixé sur l'écran protégé d'un filtre. Pour cet élève, la préoccupation est de chercher des informations et des connaissances sur le net. «Je profite de la connexion pour discuter en ligne avec mes amis,

une façon de me distraire, car nous avons formé une véritable bande de potes », nous confie notre interlocuteur. Cela ne semble pas être le cas d'Ebénézer. Habillé en jeans, ce jeune frigoriste est un accro de la toile. Car pour lui, c'est l'un des moments privilégiés pour s'isoler avec Eva. Pseudonyme

d'une fille dont il a fait la connaissance dans un chat-room (ou un forum de discussions en ligne). Une relation sincère est née de leur commune passion pour l'informatique et aujourd'hui, Ebénézer se prend pour le jeune

homme le plus comblé de la terre. «Internet est un moyen de distraction qui m'a permis de connaître une fille du nom de Eva qui habite Kaolack. Nous nous sentons si proches maintenant que, je suis le premier à avoir été informé du décès de son père », raconte le jeune garçon. Tout à coup, son portable sonne et l'on peut y lire un texto qui dit en substance : «chéri, c'est Eva, appelle-moi ». Et le bonhomme de se fendre d'un sourire large : «Avec Eva, j'ai une vraie copine ». Baba lui ne croit du tout pas à ce qu'il appelle «l'amour impossible ». Selon le jeune homme, on ne peut pas tomber amoureux en quelques secondes, d'une personne quasi-virtuelle. Un point de vue que ne semble pas partager bon nombre de personnes qui ont entretenu des relations par Internet ayant abouti à un mariage.

C'est le cas de ce couple P. S. et de A. M. trouvés chez eux au quartier Hédranawoé. Un couple très souriant, assis dans leur salon chiquement décoré. Le mari, d'un ton taquin, avoue avoir connu son épouse sur Internet. «P. S. et moi, on s'est connu à travers Internet

et de la passion qui nous a uni est né ce mignon petit ange, une fille qui vient d'avoir juste un an et deux mois. Nous ne regrettons pas de nous être mariés», laissent entendre P.S. et A.M.

Mais, contrairement au bonheur de ce couple, beaucoup d'échec ou de déceptions ont également envahi le champ des amours à distance. Certains jeunes, des filles aussi bien que les garçons sont obsédés par l'émigration, la découverte de l'Occident. Ce qui les pousse surtout à chercher des partenaires étrangers à travers Internet. «Les hommes togolais ne peuvent pas me donner tout ce dont j'ai besoin, ils n'ont pas assez d'argent. C'est la raison pour laquelle chaque jour, je suis sur le Tchat. Cela, afin de trouver chaussure à mon pied », souligne cette jeune fille au teint clair, regard attirant, habillée en minijupe qui

laisse briller tout l'éclat de ses jambes. Une véritable liane.

Usages et utilités diverses

Pour les jeunes garçons, Internet est devenu une affaire de mode qui branche également les petits enfants. Accompagné de sa maman, Géraud vient au cybercafé pour jouer. Si, cette dernière vient au cybercafé pour les besoins de son enfant, c'est le contraire pour cet homme. D'ailleurs, il est un des rares cas de personnes de son âge. La cinquantaine, monsieur à la corpulence moyenne, habillé légèrement, cigarette à la main. «Je viens seulement surfer pour élargir mon champ de connaissances. Pour être plus clair, je dirais que je viens me rincer les yeux, car il y a de très jolies filles sur le Net et de tous les goûts. Moi, je m'assume », affirme ce célibataire rencontré à Lomé.

Si certains parviennent à faire le plein de fantasmes sur le Net, d'autres par contre s'y rendent pour gérer leur nostalgie. Vêtue d'une pantoufle collée à ses jambes fuselées, un check-down qui laisse la moitié de ses dessous au dehors et un haut minuscule, Fifi, étudiante en Comptabilité, dit venir au cybercafé, chaque fois qu'elle a le temps pour parler à son mari travaillant en France.

En parlant de mise, sur Internet, les sites de films sont souvent prisés par les jeunes filles pour s'intéresser au look, à la sape de leurs vedettes. Elles s'intéressent à ce que portent les actrices et les acteurs pour pouvoir, le lendemain, aller chez un tailleur et se mettre dans l'air du temps. «C'est Rihana qui m'amène au cybercafé : ses habits, comment elle arrive à avoir tous les hommes qu'elle désire », affirme une jeune fille.

Projet d'Aménagement Urbain du Togo

Le volet «sensibilisation» lancé ce lundi

Le jet d'ordures dans les caniveaux, le jet des déchets plastiques, des épluchures de banane et d'orange au pied des poubelles publiques et non à l'intérieur, l'occupation anarchique des trottoirs des rues, sont quelques uns des problèmes courants constatés dans l'utilisation des infrastructures urbaines. Mais, des populations sensibilisées sur un enjeu sont à priori plus armées pour relever le défi. Une éducation



à la citoyenneté s'avère indispensable pour une gestion efficace et durable des infrastructures urbaines existantes et celles qui se construisent de façon plus accrue avec les ressources additionnelles dégagées à l'atteinte du point d'achèvement du processus PPT. C'est dans cette optique qu'une série d'activités faisant partie du volet «sensibilisation» du PAUT, pour promouvoir la culture de la

citoyenneté a été lancée au siège de l'ONG PASYD (Partage et Action en Synergie pour le Développement), à Lomé. «Nous sommes convaincus que les attitudes et les comportements inciviques à l'origine des problèmes d'insalubrité sont dus à l'ignorance», a précisé le Directeur Exécutif de PASYD, AKPA Komi.

Il sera question au cours de l'exécution de ce programme, de former les leaders communautaires et d'opinions aux notions de citoyenneté pour servir de relais dans 78 quartiers de la ville de Lomé, 26 quartiers de Kpalimé et 17 quartiers de Notsé.

«La réalité montre aujourd'hui

que le sens du bien public est mal perçu a sein des populations. La non appropriation des biens par les populations est la principale cause du manque de soin, d'entretien et des actes de vandalisme » a rajouté M. OHOUKOH Olivier, Directeur de Cabinet au ministère de l'urbanisme et de l'habitat, représentant son ministère.

D'un coût total d'un peu plus de 13 millions de Fcfa (travaux, appui institutionnel aux villes et le volet «sensibilisation»), ce projet doit permettre une responsabilisation des populations afin de mieux gérer les biens publics et d'en assurer la pérennité.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 261 35 29 / 905 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre DJOKEH
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
BOGLAG.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°134 DE LOTO KADOO DU 15 JUILLET 2011

Ce vendredi 22 Juillet 2011, nous assistons au tirage N°135 de LOTO KADOO et conformément aux règles du Loto Kadoo, le tirage de ce jour se fera directement sans bonus.

Lors du précédent tirage, des fidèles parieurs ont eu le bonheur de gagner beaucoup de lots intermédiaires et des gros lots dans tout le pays.

A KPALIME et à KARA, les points de vente 4010 et 7307 ont enregistré chacun un lot de 500.000F CFA.

A LOME, c'est également un lot de 500.000F CFA qui a été gagné par un parieur après avoir misé 800F CFA auprès de l'opérateur 6654.

Multipliez vos chances de gagner des gros lots, en achetant à 200F CFA les tickets à trois chances de la Tranche Commune Entente 2011! Grattez et si découvrez trois fois un montant, vous gagnez une fois ce montant. Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA!

Grattez et si vous découvrez trois fois une jarre tenue par des mains, vous gagnez:

- 500.000F CFA
- Un voyage par avion et un séjour à Abidjan en République de Côte d'Ivoire
- Vous pourrez également gagner lors du grand tirage qui aura lieu le 30 Septembre 2011, des supers gros lots allant de 1.000.000F CFA à 5.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A VOUS TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°135 de Loto Kadoo du Vendredi 22 Juillet 2011

Numéro de base

27

23

32

53

66

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 545 de Lotto Diamant du lundi 25 Juillet 2011

Numéro de base

**

**

**

**

**